



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

12 juin 2025

ACTUALITÉS

Prévisions financières de l'Assurance chômage pour 2025-2027

Les nouvelles prévisions financières ont été présentées aux membres du Bureau.

Dans un contexte économique dégradé, **les soldes financiers de 2025 et 2026 seraient négatifs.**

Les recettes de l'Assurance chômage sont considérablement amputées par les prélèvements de l'État (12,05 Md€ au total de 2023 à 2026) et la perte de CSG liée aux évolutions de l'assiette des travailleurs indépendants (800 M€ en 2026 et 400 M€ les années suivantes, selon une estimation provisoire). Les recettes seraient ainsi de **45 Md€ en 2025, 44,1 Md€ en 2026 et 49,5 Md€ en 2027, contre 49,0 Md€ en 2026 sans ces décisions exogènes.**

L'Unédic prévoit que les dépenses s'établiraient à **45,2 Md€ en 2025, 44,6 Md€ en 2026 et 44,2 Md€ en 2027**. À noter que les dépenses sont alourdies d'environ 1 Md€ par les charges d'intérêt résultant des emprunts supplémentaires que l'Unédic doit réaliser à la suite de ces décisions.

Ainsi, le régime d'assurance chômage subirait **un solde négatif en 2025 (-0,3 Md€) et en 2026 (-0,4 Md€)**. Sans ces décisions, **le solde aurait été excédentaire de 3,2 Md€ en 2025, puis de 4,7 Md€ en 2026**. En 2027, dans l'hypothèse où aucun prélèvement de l'État ne serait effectué cette année-là, le solde du régime serait de **5,3 Md€**.

La dette du régime atteindrait dès lors **-59,8 Md€ en 2025, -60,3 Md€ en 2026 et -54,9 Md€ en 2027**. Sans les prélèvements et la surcharge d'intérêts, la dette du régime aurait atteint **-47,6 Md€ fin 2026**.

Cette situation oblige l'Unédic à réemprunter sur les marchés financiers à des taux élevés, en particulier pour faire face à ses échéances de remboursement de dettes comme celles liées à la « dette Covid ».

La capacité de l'Assurance chômage à jouer son rôle d'amortisseur économique et social en cas de crise demeure ainsi nettement fragilisée.

Les membres du Bureau adoptent les prévisions financières du régime pour 2025-2027.

[Vidéo des prévisions financières juin 2025]

Compte-rendu de la Commission d'audit et de préparation des comptes

Le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission d'audit et de préparation des comptes, qui s'est tenue en mai dernier, a été transmis aux membres du Bureau.

Parmi les principaux points, **les comptes de l'exercice 2024** ont été présentés aux membres de la Commission. Le règlement intérieur de la Commission a également été modifié à la suite d'une recommandation du dernier audit de fin de mandat. Cette modification sera présentée au Conseil d'administration du 25 juin pour validation.

Compte-rendu de la Commission d'éthique et de déontologie

Les membres du Bureau ont pris connaissance des travaux effectués par la Commission d'éthique et de déontologie lors de la réunion du mois de mai.

La campagne de recensement des déclarations d'intérêt, ayant débuté en février dernier, a obtenu un taux de réponse à hauteur de **75%**. Il est apparu que la totalité des mandataires ont répondu **ne pas être en situation de liens d'intérêt pouvant constituer un risque de conflit d'intérêt**.

Par ailleurs, dans l'optique d'améliorer la fluidité du processus de déclaration d'intérêt, la Commission a voté à l'unanimité pour l'introduction, dans la Charte d'éthique et de déontologie, d'un **alignement de la fréquence du recensement de déclaration d'intérêt sur la durée du mandat - de deux ans - des administrateurs**.

Préparation du Conseil d'administration du 25 juin 2025

Le prochain Conseil d'administration de l'Unédic doit se tenir le 25 juin 2025.

À l'ordre du jour de la réunion : **l'approbation des comptes de l'Unédic 2024, la situation générale et financière du régime, la revalorisation des allocations au 1^{er} juillet 2025, le suivi de la feuille de route de l'Unédic, le cadrage de l'audit de fin de mandat 2024-2025, le compte-rendu des activités de la Commission d'éthique et de déontologie ainsi que ses propositions d'évolution de la charte de déontologie de l'Unédic**.

Les membres du Bureau valident l'ordre du jour définitif du Conseil d'administration du 25 juin 2025 et les documents qui seront présentés en séance.

SUIVI

Situation financière de l'Unédic

En mai, la variation de trésorerie de l'Unédic s'est établie à +161 M€ pour atteindre -489 M€ en cumulé sur l'année 2025.

Le 30 mai, l'agence de notation Standard & Poor's a maintenu la note long terme de l'État français à '**AA-**' avec une perspective négative. L'Unédic, aujourd'hui aussi notée par Standard & Poor's, conserve donc sa notation '**AA-**' à perspective négative.